

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 12

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Etat du Valais	Pavillon de psychiatrie à Malévoz, CP	Ouvert aux architectes établis dans le canton depuis le 1 ^{er} janvier 1985 et aux architectes valaisans établis en Suisse	30 juin 86	
Association des communes «Home de la Vallée de l'Intyamon»	Home pour personnes âgées, vallée de l'Intyamon/FR	Ouvert aux architectes établis ou domiciliés à Fri- bourg avant le 1 ^{er} janvier 1986 et inscrits au Registre cantonal des personnes autorisées au sens de la loi du 9 mai 1983 sur l'aménagement du territoire	30 juin 86 (20 mars 86)	
Fondation pour la promotion des handicapés de Bienne et environs	Maison pour handicapés au chemin du Terreau, Bienne, CP	Ouvert aux architectes établis ou domiciliés dans le district de Bienne depuis le 1 ^{er} janvier 1985 ainsi que six bureaux d'architecture invités	18 juillet 86 (17-21 mars 86)	
Commune de Chiètres/FR	Home pour personnes âgées, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg depuis le 1 ^{er} janvier 1985 (inscription: Dis- trict du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	22 août 86 (15 avril 86)	
Ville de Bulle/FR	Aménagement du terrain de l'ancienne papeterie à la rue de Vevey, à Bulle, CP	Ouvert aux architectes originaires de Bulle ou établis à Bulle depuis le 1 ^{er} janvier 1986 ainsi qu'aux architec- tes établis en Gruyère depuis le 1 ^{er} janvier 1986	8 sept. 86 (3-30 mars 86)	
Municipalité de Nyon/VD	Aménagement du secteur «Martinet-Morache», à Nyon, CI	Architectes établis dans le canton de Vaud et recon- nus par le Conseil d'Etat vaudois au 31 décembre 1985 ainsi que les architectes vaudois établis hors du can- ton et inscrits au registre (REG/A)	12 sept. 86 (15 avril 86)	7/86 p. B 25
Commune de Meyriez-Morat/FR	Home, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Fribourg depuis le 1 ^{er} janvier 1985 (inscription: Dis- trict du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	19 sept. 86 (15 avril 86)	
Commune de Vully/FR	Home pour personnes âgées, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg depuis le 1 ^{er} janvier 1985 (inscription: Dis- trict du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	Octobre 86 (7 avril 86)	
Direction générale des PTT, division des bâtiments, section des constructions ouest, Lausanne	Bâtiment du service du matériel et des transports de la direction d'arr. des télécomm., CP	Architectes domiciliés professionnellement dans le canton du Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1985	24 oct. 86 (1 ^{er} -26 mai 86)	

Expositions de concours

Commune de Chexbres	Complexe communal à «Praz-Routoz», Chexbres/VD	Maison du Cœur d'Or, Chexbres, du 23 au 30 juin 1986: de 18 à 20 heures (du lundi au vendredi), de 17 à 20 heures (le samedi)
---------------------	--	---

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Ensemble locatif à caractère social au lieu-dit «Les Toises», Coppet, concours sur invitation

Résultats

Le jury était composé de la façon suivante:

Président: M. Roger Paréaz, arch., préfet honoraire, Crassier.

Membres: MM. Georges Grosjean, arch.-urbaniste au Service de l'aménagement du territoire, Marc Mozer, arch. SIA, Vessy/GE, Erwin Oberwiler, arch., Malval/GE, Roman Stutz, ing., municipal, Coppet.

Suppléants: MM. Jean-Claude Christen, arch., syndic de Gland, et Henri Paccaud, syndic de Coppet. **Expert:** M. Jean Stryjenski, arch. et physicien, Genève.

Après s'être réuni les 6, 7 et 13 mai dernier, le jury a décidé d'attribuer les prix suivants:

1^{er} prix: Fr. 8000.-: M. Bernard Boujol, Nyon.

2^e prix: Fr. 4000.-: MM. Saugy, Cardinaux et Mercier, Crassier.

3^e prix: Fr. 3000.-: M. Jacques Suard, Nyon.

4^e prix: Fr. 2000.-: MM. Rességuier et Zbinden, Coppet.

Il a en outre accordé une rétribution de Fr. 3500.- à tous les participants (non primés: M^{me} Catherine et M. Olivier Henchoz, Nyon, MM. Vincent Mangeat, Nyon, Gilbert Saugy, Bogy-Bossey, et Gaston Zimmermann, Gland).

Il propose de retenir le projet ayant obtenu le premier prix comme base du plan de quartier devant être établi pour cet ensemble locatif et recommande au maître de l'ouvrage de confier à ce lauréat la suite des études en vue de la réalisation.

Congrès

International conference on energy transformations and interactions with small and mesoscale atmospheric processes

Lausanne, du 2 au 6 mars 1987

C'est à l'EPFL qu'aura lieu cette importante conférence. Son but est de réunir des scientifiques de disciplines variées de même que des personnes intéressées aux applications des interactions entre l'atmosphère et les transformations de l'énergie. Il y aura deux thèmes principaux: la réponse atmosphérique au dégagement de chaleur provenant du pouvoir thermique des centrales thermiques et des régions urbaines et industrielles. Le second thème abordera le problème de l'interaction entre les polluants et les processus à petite et grande échelles.

La langue officielle de la conférence est l'anglais.

Les exposés ne devront pas dépasser 20 minutes.

Un volume de conférences imprimées sera à la disposition des participants.

Les auteurs dont les rapports auront été acceptés en seront informés au début septembre. Tous les rapports seront remis pour l'ouvrage imprimé le 15 décembre 1986.

Un extrait de 300 mots devra être envoyé à la fin juillet 1986 au plus tard à: M. Martin Beniston, Dr ès sc. techn., IENER, Dépt. génie civil, EPFL, 1015 Lausanne, tél. 021/47 25 16.

La 4^e Biennale européenne du film sur l'environnement

Birmingham, du 3 au 8 juillet 1987

Cette manifestation aura lieu au Paradise Complex de Birmingham, Royaume-Uni.

En raison de l'Année européenne de l'environnement, le thème de cette Biennale sera élargi afin de mettre en évidence les enjeux prioritaires. La protection de l'environnement doit être intégrée dans les politiques économique, industrielle, agricole et sociale. A titre d'exemple: gestion des ressources naturelles, pollution atmosphérique, protection des sols, déchets toxiques, liaison environnement-emploi, environnement et développement seront parmi les principaux thèmes abordés.

La compétition (clôture des inscriptions: 31 décembre 1986) est dotée de plusieurs prix importants. Elle est ouverte aux films de courts métrages et aux programmes de télévision (jusqu'à 60 minutes/production privée et publique) de tous les pays d'Europe (Est et Ouest).

Véritable carrefour européen, la Biennale comprend un festival de films et de programmes de télévision, un marché, des réunions de professionnels et de spécialistes, des stands d'information, des expositions et des animations.

Renseignements et inscriptions: Biennale européenne du film sur l'environnement, CECE, 55, rue de Varenne, F-75341 Paris Cedex 07, tél. 1-42 22 12 34.

La gestion de l'énergie dans le bâtiment

Lausanne,

du 28 septembre au 2 octobre 1987

Sur ce thème, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne accueillera l'an prochain un congrès international.

Plusieurs centaines d'ingénieurs, architectes, chercheurs, industriels et représentants des collectivités publiques du monde

entier sont attendus. Ils auront l'occasion de faire le point sur les recherches et les développements récents en matière de gestion de l'énergie dans le bâtiment, de planification intégrale, de ventilation, utilisation de l'énergie solaire, interaction bâtiment-utilisateur et réglementation énergétique.

Parallèlement à ces travaux, une exposition de logiciel traitera de la gestion de l'énergie dans le bâtiment. Des démonstrations relatives aux nouvelles applications des micro-ordinateurs aux domaines de la planification, du calcul et de la gestion des bâtiments et de leurs équipements techniques seront organisées dans le cadre de l'exposition.

Renseignements: M. André Faist, professeur, LESO-EPFL, 1015 Lausanne, tél. 021/47 45 45.

Produits nouveaux

Une nouvelle échelle de sauvetage escamotable à l'épreuve des cambrioleurs

Une échelle de sauvetage, d'une toute nouvelle conception, a été présentée par la compagnie norvégienne Smijernprodukter a.s., Vikersund, lors d'un salon de l'habitation en août dernier à Oslo.

L'échelle est fixée en permanence au mur extérieur de l'habitation, près d'une fenêtre ou d'un balcon. Elle est réalisée en profilé d'aluminium et apparaît comme une barre verticale sur le mur. En cas de besoin, il suffit de dégager un boudin de blocage au point d'évasion et l'échelle se déploie sous l'effet de son propre poids. Elle est rigide, fixe et facile à descendre.

L'échelle est composée de plusieurs sections formant ensemble une seule échelle. Il y a une section par étage et chaque section s'ouvre séparément, de telle sorte que les occupants de chaque étage peuvent s'enfuir indépendamment des voisins de l'étage supérieur ou inférieur. Il n'y a pas de limitation quant à la hauteur de l'échelle.

L'échelle n'est d'aucune utilité pour les cambrioleurs, puisqu'elle ne peut être ouverte que par le haut, à partir de chaque étage. A cet égard, et bien que l'échelle atteigne le sol, elle assure tout à fait la sécurité des habitants.

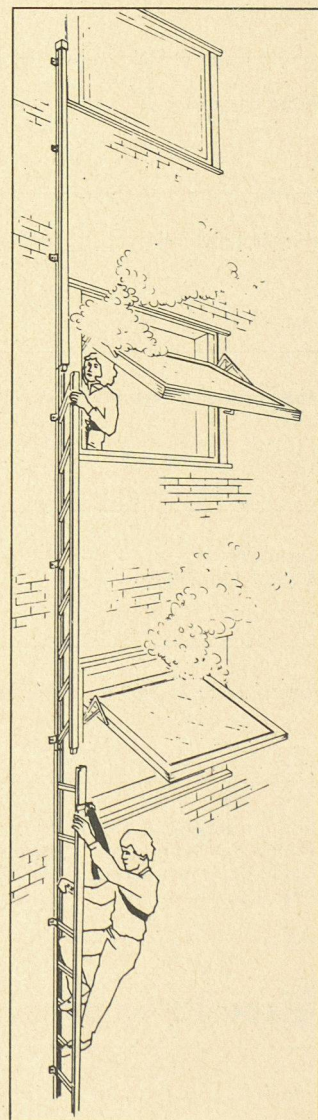
En plus de l'échelle elle-même, Smijernprodukter a également inventé un nouvel harnais de sécurité, qui protège la personne en fuite de la chute si elle lâche l'échelle, perd prise ou conscience. Chaque harnais est attaché à l'échelle par un crochet qui glisse le long du montant et qui se bloque au montant sous la charge du poids d'une personne. Ce harnais accroît considérablement la sécurité aussi bien que l'assurance des personnes en fuite. Aucune autre échelle de secours n'apporte une sauvegarde de ce type.

Smijernprodukter a.s.
N-3370 Vikersund, Norvège
Tél. +473-780666.

Cette manifestation est patronnée par les organisations suivantes:

- American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE);
- Representatives of European Heating and Ventilating Associations (REHVA);
- Verein Deutscher Ingenieure (VDI) et
- Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA).

Elle bénéficie également du soutien de l'Office fédéral pour l'énergie, de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, du LFEM/EMPA Dübendorf et de la Faculté d'ingénierie de l'Université de Porto (Portugal).



La nouvelle échelle de sauvetage incendie de la compagnie norvégienne Smijernprodukter a.s., Vikersund, ressemble à une barre contre une façade. Elle se déploie en une échelle stable lorsque le boudin de blocage au sommet et à chaque étage est dégagé. L'échelle ne peut pas être ouverte du sol et ainsi assure également protection contre les cambrioleurs.